



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Rythmes scolaires : ***Des décisions fluctuantes au gré... du vent ?***

La rentrée scolaire se prépare avec en ligne de mire la mise en place d'une réforme des rythmes contestée dont la déclinaison sur le terrain prouve combien elle a été mal pensée, mal préparée et peu financée. Or, à quelques jours de la sortie, la cacophonie est toujours de mise.

Après la mise en ligne d'horaires d'écoles erronés puis finalement retirés, la DASEN change unilatéralement des horaires après les avoir validés. Elle a décidé hier soir, lundi 30 juin, de convoquer un nouveau CDEN rythmes scolaires à la Préfecture le vendredi 4 juillet, jour de la sortie des classes. Cette convocation et la transmission hors-délai des documents sont de nouvelles preuves du non respect des règles régissant le dialogue social dans le département de la Creuse pour l'Éducation Nationale. Nous voilà convoqués une nouvelle fois par mail 3 jours seulement avant la tenue de l'instance. En outre, la liste des destinataires est incomplète voire fantaisiste : certains membres du CDEN ne sont pas informés. La FCPE qui "pèse" 7 élus n'a que 4 personnes de convoquées... Il ne faut pas s'étonner ensuite de tenir des CDEN en l'absence de tous les représentants de parents ou de tous les représentants des maires comme nous l'avons fait lors de précédentes instances...

Chacun aurait pu penser qu'il s'agissait de valider des horaires pour les écoles qui n'en avaient pas proposés afin que la rentrée puisse se préparer dans ces communes. Que nenni !!! C'est pour un peu plus de flou... Elle modifie des horaires qu'elle a elle-même validés, elle échange des organisations qu'elle avait pourtant publiées. Mieux encore, elle écrit aux maires qui viennent de proposer des horaires que ceux-ci ont été validés par le CDEN et le comité technique... sans même les réunir !!!

Ainsi, à Fresselines, elle avait validé et annoncé dans la presse la mise en œuvre d'une organisation expérimentale avec après-midi libérée. Les parents en ont été informés. C'en est fini, contre l'avis des parents qui sont vent debout. Motif invoqué : un échange d'organisations entre 2 communes qui ont pourtant chacune la compétence école et qui ne sont, sur le plan scolaire, par conséquent pas du tout liées : ***la Creuse devient le grand marché du rythme, la bourse d'échange de l'organisation du temps scolaire.***

A Noth, elle semble enfin s'être résolue à accepter une organisation expérimentale avec le vendredi après-midi libéré... Mais cette organisation est toujours refusée à Royère, au prétexte semble-t-il qu'une organisation avait déjà été validée, au CDEN de janvier, soit avant la publication du décret Hamon.

Même sanction à Saint Junien La Bregère ou encore à Crocq où l'organisation a été refusée et sans doute pour d'autres écoles auxquelles il a été expliqué que ce n'était plus possible.

Cette situation pourrait faire rire si elle n'hypothéquait pas sérieusement les chances de voir la rentrée se dérouler dans des conditions convenables. En l'état actuel des choses, les horaires n'ont été communiqués ni aux écoles ni aux parents ni aux personnels. Interrogée sur cette situation lors du comité technique du mardi 24 juin, elle a indiqué qu'elle informerait les mairies... ***Quid des personnels dont elle a pourtant la charge ? Quid des parents d'élèves à qui le Ministre a promis de la communication ?***

Cette situation est inacceptable. En pratiquant ainsi, l'Inspectrice d'Académie envoie en première ligne les enseignants qui n'ont le plus souvent pas été entendus sur ce dossier. L'Inspectrice d'Académie a en effet systématiquement retenu les propositions mairies contre les propositions conseils d'école. Aujourd'hui, par ces pratiques détestables, elle risque de mettre à mal le climat scolaire de confiance nécessaire à la réussite de tous les élèves, ce climat sera bien difficile à reconstruire... et quand il le sera, ce sera encore une fois grâce aux personnels.

A Guéret, le 1^{er} juillet 2014

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice COUEGNAS: 06.74.19.39.72